

# EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

## Les Misères de la guerre – misère n° 7



### Problématique

Quelles sont les différentes souffrances de la population face à la guerre ?



### Objectifs pédagogiques

Analyse d'une œuvre d'art du XVII<sup>e</sup> siècle en histoire et en arts plastiques  
Etudier l'œuvre du point de vue de l'historien : témoin des souffrances de la guerre de Trente ans pour les villageois  
Le point de vue du plasticien : une œuvre de Jacques Callot pour une création plastique



### Public cible

5<sup>e</sup>.

### DOCUMENT 3

Callot (Jacques), *les misères et malheurs de la guerre* : « pillage et incendie d'un village », **gravure n°7**, 1633. Cabinet des Dessins et des Estampes, Strasbourg. Reproduction : Mathieu Bertola/Musées de Strasbourg.

### QUESTIONNEMENT

#### ► Présentation du document

- Recherche biographique sur Jacques Callot

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

► Description de l'œuvre



Quels sont les effets de la guerre sur les hommes et les biens visibles :

- A l'avant-plan de la gravure

.....

.....

.....

- A l'arrière-plan de celle-ci

.....

.....

.....

► Interprétation et mise en relation.

- Cette image recoupe-t-elle les témoignages historiques des documents d'archives (doc 1) et de la chronique (doc 2) ? Justifiez.

.....

.....

.....

.....

.....

- Comment la technique de Callot renforce-t-elle la violence de l'évocation ?

.....

.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## INFO +

### Les trois états des *Grandes misères de la guerre*

Chez Callot, qui prépare son travail sur le cuivre par des dessins, les repentirs ou les modifications sont pratiquement inexistantes ; les différents états se différencient donc essentiellement par des inscriptions rajoutées au premier état : vers ou poème, signature (« Callot fecit ou Callot fit » par exemple), ou encore identification de l'éditeur.

Les états modifient la valeur de la gravure, en fonction de sa rareté d'une part, et de la qualité de l'impression de l'autre ; les premières épreuves sont généralement plus nettes.

Les gravures présentées appartiennent au second état : au bas de chaque morceau, le titre excepté, on lit six vers français, disposés deux par deux. Leur auteur est l'abbé de Marolles. Chaque gravure est numérotée de 1 à 18.

## VOIR AUSSI

→ [Fiches 1, 2, 3, 5, 6](#)

→ [Documents 1, 2, 3, 5, 6](#)